



Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID

Député Européen

Bruxelles, le 24 janvier 2012

Monsieur Luc CHATEL,
Ministre de l'Education
nationale, de la Jeunesse
et de la Vie associative,
110, rue de Grenelle
75007 PARIS
FRANCE

Objet : Demande de reconnaissance du caractère spécifique et reclassement dans le dispositif ECLAIR

Monsieur le Ministre,

Par ce courrier, je me permets de vous faire part des préoccupations portées à mon attention par les personnels des écoles Arrels, Jordi Barre, La Miranda, Romain Rolland et ceux du collège Jean Moulin de Perpignan au sujet de l'avenir de leurs établissements, classés ZEP depuis la création de l'éducation prioritaire, et qui n'ont pas été retenus dans le dispositif ECLAIR.

Permettez-moi de vous préciser, Monsieur le Ministre, que cet établissement situé dans le centre ancien de ma ville, ainsi que les écoles primaires qui lui sont rattachées, accueillent les enfants issus de la communauté gitane, communauté très importante numériquement vivant dans une grande difficulté sociale.

Depuis près d'une vingtaine d'années, l'Education Nationale, la municipalité et les partenaires institutionnels ont travaillé, à travers les différents dispositifs successifs de la politique de la ville et la création d'une filière CHAM, à la mixité sociale, à la réussite scolaire et à l'inclusion sociale de cette population.

Ces efforts conjoints, dans le cadre de la zone d'éducation prioritaire commencent à porter leurs fruits : diminution de l'absentéisme et du décrochage scolaires, meilleure accession au collège, amélioration de la participation des parents d'élèves à la vie éducative.



Le non classement dans le nouveau dispositif ÉCLAIR signifie donc, à court terme, la fin des moyens spécifiques alloués jusqu'à présent : taux d'encadrement plus favorable, postes d'enseignants à profil, moyens financiers supplémentaires.

Ce déclassement susciterait, à l'évidence, une dégradation de leur système éducatif qui ne serait pas sans conséquence pour l'avenir de leurs élèves. Je ne comprends pas, Monsieur le Ministre, les raisons d'une telle décision.

Compte-tenu de ces éléments, je sollicite le réexamen de la situation de ces établissements scolaires et leur classement dans le nouveau dispositif ECLAIR.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma très haute considération.

Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Sanchez-Schmid", is positioned below the typed name. The signature is fluid and somewhat stylized.